



M. et Mme FOUASSIER  
Rue de la Combe

16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 23 janvier 2023

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre demande de dérogation scolaire 2023-2024 pour votre enfant Sacha Fouassier aux motifs suivants :

- Ses grands-parents habitent Ruelle et ils en auront la garde en complément du temps scolaire,
- Votre enfant présente un trouble alimentaire qui le conduit à ne pas pouvoir bénéficier du service de restauration scolaire, ses grands-parents le prendront en charge dans ce cas là.

Je vous informe que j'émetts un avis favorable sous réserve que la commune d'accueil ne nous demande pas de participation financière. En effet la commune d'Aussac-Vadalle dispose de places suffisantes à l'école maternelle du R.P.I. et peut accueillir votre enfant.

Espérant avoir répondu à votre demande je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Gérard LIOT

